

**Note d'information CNG/DGD/UDH/DS no 2013-285 du 12 juillet 2013 relative à l'évaluation et à la prime de fonctions et de résultats des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1o et 7o) de la loi no 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière au titre de l'année 2013**

12/07/2013

Cette note porte sur les modalités d'application de l'évaluation de l'ensemble des membres du corps des directeurs d'hôpital : rappel des autorités compétentes, périodicité et déroulement des entretiens, recours devant la commission administrative paritaire nationale, et présentation d'un bilan de la campagne d'évaluation et d'un bilan de l'attribution de la prime de fonctions et de résultats. Cette note présente six annexes : l'annexe I est consacrée au guide de l'évaluation, l'annexe II à la prime de fonctions et de résultats (PFR), l'annexe III aux questions les plus fréquemment posées, l'annexe IV au support de l'évaluation, l'annexe V aux modèles de notification de la PFR, et l'annexe VI présente des cas pratiques.

**Consulter ici** la note d'information CNG/DGD/UDH/DS no 2013-285 du 12 juillet 2013 relative à l'évaluation et à la prime de fonctions et de résultats des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1o et 7o) de la loi no 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière au titre de l'année 2013